## 276445 - La différence entre prophète et messager

**question**

Existe-t-il une différence entre prophète et messager ? Puisse Allah vous accorder une récompense.

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Une divergence oppose les ulémas sur la question. Une partie d'entre eux pensent  qu'il n'existe aucune différence entre les deux. D'autres soutiennent le contraire. Cet avis est juste car en principe on développe un discours au lieu de le réaffirmer.

Aboul Baqaa al-Kafawi dit dans *al-koulliyat*,p.1065 : « le développent du discours vaut mieux que son réaffirmation car l'apport l'emporte sur la répétition.» Ensuite, une divergence porte sur la précision et la clarification de la différence. L'avis le plus répandu dans ce sens est que le Prophète et le Messager ont tous les deux reçu une révélation divine. Mais ce dernier a reçu l'ordre de transmettre ce qu'il a reçu , contrairement au premier.

Dans *aalaam al-hadith* (1/298) al-Khattabi écrit: « la différence entre le prophète et le messager est que le premier reçoit une information et le second reçoit l'ordre de transmettre le message qu'il a reçu. Dès lors tout messager est un prophète mais tout prophète n'est pas un messager. »

Ibn Hadjar écrit dans *Fateh al-Baari* (11/112) : « al-Qourtoubi écrit à la suite d'autres : « ceci est une preuve pour celui qui n'autorise pas la transmission du sens d'un hadith selon ce qui est juste dans la doctrine de Malick. En effet, les termes prophétie et messagerie sont linguistiquement différents. Prophète renvoie à l'information. Dans son sens coutumier, il s'agit de celui qui reçoit une information d'Allah dont le contenu est à exécuté. Si le receveur doit le transmettre à autrui, il est alors un messager. Autrement, il est un prophète. Dès lors tout messager est un prophète mais

tout prophète n’est pas un messager. Prophète et messager partagent la réception d’une information. Ce qui les différencie est sa transmission. Si tu dis qu’untel est un messager , cela implique qu’il est un prophète. Si tu dis qu’untel est un prophète , cela n’implique pas qu’il est un messager. »

Ibn al-Moulaqqin écrit dans *al-mouiine alaa tafahhoum al-arbaiine*,p.39 : « messagers est le pluriel de messager qui signifie celui qui a reçu l’ordre de transmettre un message et de l’appliquer. Il a un sens plus restreint que prophète qui lui  reçoit une information, l’applique mais ne le transmet pas.»

D’autres ulémas soutiennent que l’un et l’autre ont reçu une révélation et l’ordre de la transmettre mais seul le messager est muni d’un livre (divin). D’autres encore disent que le messager reçoit un livre ou un ange alors que le prophète reçoit une révélation ou vient poursuivre l’œuvre d’un autre messager.

Al-Ayni écrit dans *al-binayah charh al-hidayah* (1/116) : « la différence entre messager et prophète est que le premier est venu transmettre une révélation contenue dans un livre, et le second transmet une révélation inscrite dans un livre ou pas, d’après ce que cheikh quiwaamouddine al-Atrazi dit dans son commentaire.» Plus loin, il poursuit : ce qui est juste est que le messager est quelqu’un qui a reçu un livre ou un ange alors que le prophète est celui qu’Allah assiste dans ses jugements ou quelqu’un qui est venu poursuivre l’œuvre  d’un autre messager.»

Peut-être le meilleur avis exprimé sur le sujet est -il ceci : prophète et messager ont en commun la réception de la révélation divine comme l’atteste la parole du Très-haut : « Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Nuh (Noé) et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Ibrahim (Abraham), à Isma'il (Ismaël), à Ishaq (Isaac), à Ya'qub (Jacob) aux Tribus, à 'Isa (Jésus), à Ayyub (Job), à Yunus (Jonas), à Harun (Aaron) et à Sulayman (Salomon), et Nous avons donné le Zabour à Dawud (David). » (Coran,4 :163) Ils ont encore en commun l’ordre reçu de transmettre comme l’atteste la parole du Très-haut : « Nous n'avons envoyé, avant toi, ni Messager ni prophète qui n'ait récité (ce qui lui a été révélé) sans que le Diable n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur des gens au sujet] de sa récitation. Allah abroge ce

que le Diable suggère, et Allah renforce Ses versets. Allah est Omniscient et Sage. » (Coran,22 :52)

Cheikh ach-chinquiti écrit dans *adhwaa al-bayaan* (5/290) : « ce verset de la sourate du pèlerinage explique ce que les ulémas disent souvent, à savoir que le prophète est celui qui a reçu une révélation sans l'ordre de la transmettre alors que le messager est celui qui a reçu un message et l'ordre de le transmettre. Cela n'est pas exact car la parole du Très-haut : « Nous n'avons envoyé, avant toi, ni Messager ni prophète qui n'ait récité (ce qui lui a été révélé) sans que le Diable n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur des gens au sujet] de sa récitation. Allah abroge ce que le Diable suggère, et Allah renforce Ses versets. Allah est Omniscient et Sage.» (Coran,22 :52) indique que les deux sont porteurs de message bien qu'ils soient différents. Certains se disent que le prophète-messager est celui qui a reçu un livre révélé et une loi indépendante et que le prophète-messager différent du Messager est celui qui n'a pas reçu un livre mais juste l'ordre d'inviter les gens à suivre la loi d'un messager précédent à l'instar des prophètes des fils d'Israël envoyés porteurs de l'ordre d'appliquer le contenu de la Thora. C'est ce que le Très-haut a expliqué en ces termes : « Et les gens de Madyan. Et Musa (Moïse) fut traité de menteur. Puis, J'ai donné un répit aux mécréants; ensuite Je les ai saisis. Et quelle fut Ma réprobation ! » (Coran,5 :44) Leur différence réside en ceci que le messager est chargé de transmettre un message à l'une des nations ayant déjà démenti un prophète tandis que le prophète est chargé de transmettre et de prêcher sans avoir reçu un message destiné à une nation nouvelle issue de celles ayant démenti leurs messagers.

Cheikh al-Islam écrit dans *noubouwwat* (2/714) : « le prophète est celui à qui Allah donne une information qu'il transmet aux autres. Si on l'envoie à des gens qui désobéissent à l'ordre d'Allah pour leur transmettre un message qui leur est destiné, il devient un messager. »

S'il ne fait qu'appliquer une loi apportée avant lui et n'est pas envoyé à quelqu'un pour lui transmettre le message d'Allah , il est alors un prophète et non un messager. C'est dans ce sens que le Très-haut dit : « Nous n'avons envoyé, avant toi, ni Messager ni prophète qui n'ait récité (ce qui lui a été révélé) sans que le Diable n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur

des gens au sujet] de sa récitation. Allah abroge ce que le Diable suggère, et Allah renforce Ses versets. Allah est Omniscient et Sage) (Coran,22 :52). L'expression *ni messager ni prophète* s'applique aux deux. Et puis il spécifie l'un des deux comme messager. Car il est le messager de plein exercice ayant reçu l'ordre de transmettre son message à ceux opposés à Allah comme ce fut le cas de Noé. Un hadith authentique affirme qu'il fut le premier messager envoyé sur terre. Il était précédé de prophètes comme Shiith et Idris (psl) eux-mêmes précédés par Adam, un prophète interlocuteur (d'Allah) Ibn Abbas dit que dix siècles séparent Adam de Noé et que pendant ce temps, les gens étaient tous musulmans.

Les prophètes que voilà recevaient une révélation divine qui les guidait dans ce qu'ils faisaient et ordonnaient ceux qu croyaient en eux comme le font eux qui adhèrent à la même loi et acceptent ce que les ulémas leur rapportent du Messager. Les prophètes des Fils d'Israël en ont fait de même avec la Thora. L'un de ces prophète pouvait recevoir une révélation spéciale traitant d'une question déterminée. Mais par rapport à la Thora, ils demeuraient comme un ulémas au quel Allah donnait dans un sujet une compréhension concordant avec le contenu du Coran à l'instar de la compréhension que Solomon et David possédaient et qui leur avait permis de juger les affaires qui leur étaient soumises.

Allah donne aux prophètes des informations portant sur Son ordre, Ses interdictions et d'autres informations qu'ils transmettent aux croyants.

Quand on les envoie inviter des gens à adhérer à la foi en l'unicité d'Allah et à Lui vouer le culte sans aucun associé, il ne manque pas que des gens les démentissent. Sous ce rapport, le Très-haut dit : «Ainsi, aucun Messager n'est venu à leurs prédécesseurs sans qu'ils n'aient dit: «C'est un magicien ou un possédé! » (Coran,51 :52) et : « Il ne t'est dit que ce qui a été dit aux Messagers avant toi. Ton Seigneur est certes Détenteur du pardon et Détenteur aussi d'une punition douloureuse. » (Coran,41 :43) Il est vrai que les messagers peuvent être envoyés à des gens qui s'opposent eux. Certains peuvent même les démentir. C'est dans ce sens qu'Allah dit : « Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes originaires des cités, à qui Nous avons fait des révélations. [Ces gens là] n'ont-ils pas parcouru la terre et considéré quelle fut la fin de ceux qui

ont vécu avant eux ? La demeure de l'au-delà est assurément meilleure pour ceux qui craignent [Allah]. Ne raisonnerez-vous donc pas ?

110 Quand les messagers faillirent perdre espoir (et que leurs adeptes) eurent pensé qu'ils étaient dupés voilà que vint à eux Notre secours. Et furent sauvés ceux que Nous voulûmes. Mais Notre rigueur ne saurait être détournée des gens criminels . » (Coran,12 :109-110) et dit : « Nous secourrons, certes, Nos Messagers et ceux qui croient, dans la vie présente tout comme au jour où les témoins [les Anges gardiens] se dresseront (le Jour du Jugement), » (Coran,40 :51)

Ses propos : « Nous n'avons envoyé avent toi ni messager ni prophète… indiquent que le prophète est envoyé mais on l'appelle pas messager au sens absolu puisqu'il n'est pas envoyé à des gens pour leur apporter des choses qu'ils ne savaient pas car il ne leur ordonne que ce qu'ils savaient déjà vrai comme le cas de l'uléma. C'est dans ce sens que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « les ulémas sont les héritiers des prophètes » Le titre de messager n'est pas soumis à la condition d'apporter une nouvelle loi. La preuve en est que Josèphe  suivait la loi d'Abraham, et David et Solomon étaient des messagers bien que suivant la loi de la Thora. Allah dit à propos du croyant de la famille de Pharaon : « Certes, Yusuf (Joseph) vous est venu auparavant avec les preuves évidentes, mais vous n'avez jamais cessé d'avoir des doutes sur ce qu'il vous avait apporté. Mais lorsqu'il mourut, vous dites alors: « Allah n'enverra plus jamais de Messager après lui.» Ainsi Allah égare-t-Il celui qui est outrancier et celui qui doute. » (Coran,40 :34)

Allah le sait mieux.